



LE TRAIL DU VIEUX LAVOIR



DIMANCHE 21 JUIN 2015 (à partir de 8H30)

10 KM - 21,5 KM - 35 KMS

Courses enfants (1 et 2 km : gratuit) - Marche nordique (18 km : gratuit)

Bulletin d'inscription **CLUB** à retourner avant le **15 juin 2015** à :
A.F.L.M.B. Mairie de Morainvilliers, 78630 MORAINVILLIERS
ATTENTION : Dossards limités à 700 - Pas d'inscription le jour de la course
Chronométrage par puce électronique
-Courses comptant pour le « challenge Deux Rives de Seine »
et le « challenge trail des Yvelines »

Club	Nom Prénom	Sexe	10 km	21,5km	35 km	Cat.	Date de Naissance	N° Licence

Toute inscription qui ne comportera pas les documents demandés dans le règlement, à la rubrique :
 « **INSCRIPTIONS, documents à présenter obligatoirement** » ne sera pas prise en considération.
 En m'inscrivant, je reconnais avoir pris connaissance du règlement et d'en accepter les termes. Signature :

MONTANT DES INSCRIPTIONS PAR PERSONNE AVANT LE 15 JUIN :

- **10€** pour le **10 Km** / **15€** pour le **21,5 Km** / **20 €** pour le **35 Km** : CHEQUE A L'ORDRE DE L'AFLMB

ENGAGEMENT SUR PLACE : + 5€ DANS LA LIMITE DES POSSIBILITÉS, et au plus tard 30 mns avant le départ de chaque course .

INSCRIPTION POSSIBLE SUR INTERNET JUSQU'AU 17 JUIN : www.le-sportif.com

Renseignements complémentaires : 06 09 43 45 47 ou 06 73 67 71 27 ou 06 62 82 15 37 - courses enfants : 06 29 71 32 79



Yvelines
Conseil général



ASSOCIATION FETES et LOISIRS de MORAINVILLIERS-BURES

REGLEMENT 2015 (Attention : modifications)

PARCOURS :

- 10 Km - 21,5 Km - 35 Km : Sur chemins et sentiers de forêt - parcours sur : <http://letrailduvieuxlavoir.free.fr/>
- Randonnée en marche nordique (sur le parcours du 21 km)

DÉPARTS ET ARRIVÉES (DEVANT LA MAIRIE) :

- 8H30 : 35 Km
- 8H35 : Randonnée en marche nordique (sur le parcours du 21 kms)
- 9H00 – 9H15 : Courses enfants (poussin / éveil athlétique)
- 9H30 : 21,5 Km
- 10H00 : 10 Km

DOSSARDS : Retrait le **20 juin en mairie, de 10h à 12h et de 14h à 16h** et le **jour de la course, dès 7H30.**

VESTIAIRE : En mairie et dans la limite des possibilités.

ENGAGEMENT :

- **10 Km** : à partir de la CATÉGORIE CADET – FFA, nés en 1998-1999
- **21,5 Km** : à partir de la CATÉGORIE JUNIOR – FFA, nés en 1996-1997
- **35 Km** : à partir de la CATÉGORIE ESPOIR – FFA, nés en 1993 à 1995
- **Course enfants**, - de 2 Km: POUSSIN, nés en 2004-2005
- **Course enfants**, - de 1 km EVEIL ATHLETIQUE, nés en 2006 et après.
- Tout participant s'engage à accomplir l'itinéraire déterminé par l'organisation, et ce, dans le respect des indications mises en place tout au long du parcours des trois courses. L'organisation décline toute responsabilité en cas de non respect de ces indications. Tout participant surpris à ne pas respecter le tracé du parcours sera disqualifié.

LA DÉCISION DES COMMISSAIRES SERA SANS APPEL.

INSCRIPTIONS, documents à présenter obligatoirement :

- Coueurs licenciés de la Fédération Française d'Athlétisme(FFA): Vous devez présenter votre licence en cours de validité et indiquer son numéro sur le bulletin d'inscription.
- Coueurs non licenciés de la Fédération Française d'Athlétisme(FFA): Pour toute participation à l'une des épreuves, la réglementation en vigueur impose la présentation d'un certificat médical **mentionnant l'absence de contre indication à la pratique de la course à pied en compétition** de moins d'un an et **une autorisation parentale pour les mineurs**.
- Coueurs licenciés autres fédérations : sont acceptées les licences **FSCF, FSGT et UFOLEP**, marquées toutes trois de la mention « **ATHLÉTISME** », ainsi que les licences de la Fédération Française de Triathlon (FFT)
- Aucun remboursement ne sera possible.

ASSISTANCE MÉDICALE : Secouristes (ambulances) et (ou) médecin

RAVITAILLEMENTS et TEMPS LIMITES IMPOSÉS afin de ne pas pénaliser les bénévoles sur le parcours:

10 km : Au 5^{ème} (fermeture du point à midi) et à l'arrivée.

21,5 km : Au 11^{ème} (fermeture du point à 11:00) au 16^{ème} (fermeture du point à midi) et à l'arrivée.

35 km : Au 13,5^{ème}, au 22^{ème} (fermeture du point à 11:00) au 30^{ème} (fermeture du point à midi) et à l'arrivée.

POUR LES CONCURRENTS DU 35 KM, IL EST OBLIGATOIRE DE SE MUNIR DE PROVISIONS EN EAU (TYPE CAMEL-BACK) ET GELS - FORTEMENT RECOMMANDÉ SUR LE 21,5 KM.

CLASSEMENTS, RÉSULTATS ET RÉCOMPENSES POUR CHACUNE DES COURSES :

Affichés au fur et à mesure de l'arrivée des participants et disponibles à partir du lendemain sur les sites : <http://letrailduvieuxlavoir.free.fr/> ou <http://www.1fohelp.com> ou <http://www.cdchs78.org/> ou sur www.le-sportif.com

- Chronométrage par puce électronique.
- Remise des récompenses au fur et à mesure des arrivées et maximum à partir de **11H30 devant la mairie**.
- Récompenses aux **trois premier(e)s du classement scratch** et une **coupe au premier(e), UNIQUEMENT, par catégorie**, sauf si **déjà classé(e)s au scratch**.
- Une coupe à la première **équipe de trois athlètes** (Féminine et Masculine).
- Une coupe à la première et au premier morainvillois (Sans distinction de catégorie) pour les trois courses.
- **Un cadeau (tee-shirt ou autre) à tous les arrivants**
- **Courses comptant pour LE CHALLENGE DES DEUX RIVES DE SEINE et LE CHALLENGE TRAIL des YVELINES**

ASSURANCES :

- Responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès d'AXA ASSURANCES
- Individuelle accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.
- Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de vol.